

PAS D'AVENIR SANS COLLABORATION

Anthony da Silva SJ - Secrétariat de la Collaboration – Rome.

INTRODUCTION

Permettez-moi de commencer en disant combien je suis heureux et reconnaissant d'être avec vous tous et toutes, à cette 16ième assemblée mondiale de la CVX. Je suis conscient qu'il s'agit d'un événement historique, alors que vous célébrez votre 450e anniversaire comme organisation de laïcs-ques catholiques inspirée par les enseignements et la spiritualité de Saint Ignace de Loyola, le fondateur des Jésuites.

Cet événement est aussi historique car le lieu est historique : le Liban, la terre faite sacrée par la présence de Dieu, mentionnée au moins 71 fois dans l'Ancien Testament. Les cèdres du Liban ont été utilisés pour construire la maison de Dieu par les Israélites. Les villes de Tyr et de Sidon, maintenant au Liban, auxquelles Jésus a fait référence; la femme syro-phénicienne, dont Jésus a guéri la fille, vivait dans ces régions.

C'est vraiment merveilleux d'être submergés/es dans tant d'histoire et de divinité !

I. Un récit jésuite de collaboration

J'ai été invité cet après-midi à prendre la parole devant cette assemblée sur un sujet qui est d'une grande importance pour nous tous, à savoir, la **collaboration entre la CVX et la Compagnie de Jésus**. Je crois que c'est tellement important que j'ai osé intituler mon exposé : « **Il n'est pas d'avenir sans collaboration** ».

Je voudrais placer ce sujet de la collaboration dans le thème plus large de cette Assemblée, à savoir : **De nos racines jusqu'aux frontières**.

Pour nous, les Jésuites, l'origine de la collaboration remonte à la contemplation ignatienne sur l'Incarnation dans les Exercices Spirituels. Ignace invite les retraitants/es à envisager «comment les trois personnes divines, observant la surface de la Terre remplie de gens, si divers en habillements et en comportements : des blancs et d'autres noirs, certains en paix et autres en guerre, certains pleurant et d'autres riant, certains en bonne santé et d'autres malades, certains naissant et d'autres en train de mourir et ainsi de suite... les trois personnes divines voient les peuples dans de grands aveuglements et comment ils se dirigent vers l'enfer».

Ignace imagine alors les trois personnes divines se disant l'une à l'autre : «travaillons à la rédemption de la race humaine... elles ont décidé dans leur éternité que la seconde personne allait devenir un être humain, afin de sauver la race humaine...Et donc, quand la plénitude des temps fut venue, elles ont envoyé l'ange Gabriel à la Vierge, dans la ville de Nazareth». (E.S. # 101-109)

Pour nous, jésuites, les frontières de la collaboration sont le monde entier dans lequel les humains de différentes cultures, langues et religions aspirent à voir le visage du créateur et à faire l'expérience de l'amour de Dieu et des compagnons humains.

On voit immédiatement, dans cette contemplation ignatienne, un modèle de collaboration : ici, non seulement les trois personnes divines ont collaboré l'une avec l'autre mais Dieu s'est également associé aux êtres humains pour travailler à la rédemption humaine.

Et ce récit de collaboration a été reproduit dans l'histoire de Jésus de Nazareth, qui a invité les apôtres et les disciples à être collaborateurs dans sa mission. Ceux-ci, à leur tour, ont transmis cette mission à d'innombrables autres collaborateurs, au cours de l'histoire de l'humanité.

Au 16^{ème} siècle, il vint un homme de Loyola, nommé Ignace. Il brûlait de faire de son mieux pour la plus grande gloire de Dieu. Des grottes de Manrèse jusqu'aux grandes salles de l'Université de la Sorbonne à Paris, il comprit bientôt que la mission de Dieu était bien plus grande que ses forces individuelles et ses talents. Il avait besoin de l'aide des autres, des collaborateurs, des compagnons, comme il les appelait dans son espagnol maternel. Là, donc, a été semée la graine de la naissance de la Compagnie de Jésus, une société de compagnons et collaborateurs pour la mission.

La plus récente Congrégation Générale 34 (1995) et 35 (2008) a invité les Jésuites à revenir à cette inspiration ignatienne fondamentale de la collaboration avec les autres dans la mission. Comme le père Kolvenbach a déclaré succinctement : « le jésuite d'aujourd'hui est non seulement un homme pour les autres mais un homme avec les autres ».

C'est dans ce même esprit de partage de la mission de Dieu que je vous présente, cet après-midi, quelques réflexions sur comment la CVX et la Compagnie de Jésus peuvent favoriser davantage la vision de la collaboration de Saint Ignace.

II. Collaboration CVX-Jésuites

L'Assemblée mondiale de Nairobi (2003) a porté une attention particulière à cette question de la collaboration CVX-jésuites. Manifestement, il y a eu et il y a actuellement beaucoup de collaboration, considérant qu'il y a environ 700 jésuites travaillant avec la CVX à divers niveaux (Progressio # 65, p. 32). Mais il semble que, peut-être, la qualité et le mode de collaboration pourraient être revus et de nouvelles propositions pourraient être faites à ce sujet.

Les écrits d'Ibañez, dont vous avez discuté ce matin, et plusieurs autres dans les numéros récents de la revue Progressio, ont soulevé certaines questions perspicaces concernant la collaboration CVX-jésuites. Bien qu'il y ait un fort désir de la part de la CVX, ainsi que de la part des Jésuites, d'élargir les domaines de collaboration, il semble également exister certaines ambiguïtés quant à la façon de procéder. Bien que l'affirmation soit claire et forte que la vocation de la CVX est une vocation laïque, qui doit être profondément reconnue, peut-être les implications d'une telle vocation laïque pour la collaboration dans le monde moderne doivent être énoncées plus en détail. D'où la question suivante pour notre réflexion :

De quelle manière la vocation laïque unique des membres de la CVX, inspirée par la spiritualité ignatienne, peut-elle agir comme une force pour la collaboration avec les jésuites et avec d'autres ?

Je suggère des réflexions dans deux domaines qui peuvent clarifier la vocation laïque et la spiritualité distincte de la CVX :

- a) une réflexion sur les principales différences entre une **vocation laïque CVX** et une **vocation laïque chrétienne**;
- b) une réflexion sur les principales différences entre une **spiritualité ignatienne CVX** et la **spiritualité ignatienne jésuite**.

a) la vocation laïque CVX versus la vocation laïque chrétienne

Peut être qu'un bon point de départ serait de formuler plus clairement les différences et les similitudes entre une vocation laïque chrétienne et une vocation laïque CVX. Évidemment, la vocation laïque CVX se retrouve également dans la vocation laïque chrétienne plus large. Par conséquent, il y aurait beaucoup de caractéristiques communes entre les deux, émanant de notre baptême et autres engagements sacramentelles. Mais il y aurait aussi quelques différences frappantes qui exigent que ce que la vocation CVX demande de ses membres diffère des personnes baptisées non-CVX, quoique les deux soient laïques. De telles réflexions et analyses peuvent conduire à une plus grande clarté et une plus grande appréciation dans la compréhension personnelles de la vocation CVX.

Les écrits d'Ibañez semblent souligner que, parfois, certains membres de la CVX peinent à reconnaître comme une « mission valide » les défis de vivre radicalement la vie « ordinaire » des liens familiaux, de travail... (Voir discussion p. 12/13 du livre). Peut-être une plus grande clarté à cet égard serait non seulement d'élargir la notion de « mission » dans la vocation laïque mais aussi de contribuer à une collaboration plus fructueuse entre les membres de la CVX et les autres.

b) La spiritualité ignatienne CVX versus la spiritualité ignatienne jésuite

Dans un thème connexe, car la spiritualité de la CVX est fortement ancrée dans le charisme ignatien, la CVX a utilisé des concepts et des idées des Exercices Spirituels ignatiens afin de façonner et de développer sa vision et sa mission. Naturellement, les jésuites ont joué un rôle important au cours des derniers quatre siècles et demi à transmettre à la CVX l'esprit et l'essence des Exercices Spirituels. Il ne serait pas trop exagéré de présumer que, dans le processus de cette transmission de la spiritualité ignatienne, ils ont pu également transmettre une spiritualité ignatienne fortement aromatisée « jésuite » plutôt qu'une spiritualité ignatienne laïque.

À ce moment dans l'histoire et la croissance de la CVX comme une association laïque, ne serait-ce pas utile, pour la CVX, de clarifier pour elle-même comment elle voit la spiritualité ignatienne laïque à travers les lentilles d'une vocation laïque? On ne peut oublier qu'Ignace a écrit les Exercices Spirituels comme un laïc, sans beaucoup de connaissances en théologie. Plus tard, après que l'ordre des Jésuites fut fondé en 1540, ces Exercices Spirituels sont devenus le fondement de la spiritualité jésuite. Effectivement, l'interprétation et la communication des Exercices Spirituels ont été influencées par les perspectives jésuites. Cette perspective doit prendre en compte, naturellement, que les jésuites se voient principalement comme des membres d'un ordre religieux apostolique, avec l'accompagnement des structures canoniques, des structures de gouvernance, des obligations envers les vœux, la vie communautaire, la mission, etc. Par conséquent, beaucoup d'interprétations

de la spiritualité ignatienne jésuite devraient peut-être être remises en question par une spiritualité ignatienne laïque pour la rendre applicable à la CVX.

À mon avis, ce serait un défi significatif pour une association laïque comme la CVX de découvrir combien sa spiritualité a été influencée par une perspective ignatienne jésuite plutôt que d'une perspective ignatienne laïque. En outre, la CVX pourrait aussi trouver d'immenses avantages à clarifier pour elle-même comment les concepts clefs ignatien comme le discernement, le magis, la mission, trouver Dieu en toutes choses, l'indifférence, l'appel du Roi Éternel, etc. peuvent être interprétés et adaptés de façon créative par ses membres qui sont enracinées dans une vocation laïque, par opposition à une vocation religieuse.

Il est à espérer que les questions soulevées par Ibañez, exprimées dans son livre sur « comprendre ce qu'est la mission des laïcs en collaboration » (p.12) peuvent commencer à être posées à la CVX, en continuant à chercher à mieux se connaître dans sa vocation laïque et sa spiritualité. Cela faciliterait également une réponse significative à l'appel à la collaboration dans la mission avec les Jésuites et autres partenaires laïcs.

III La CVX comme Corps Apostolique

Un autre aspect important de la collaboration dans la mission, qui a été la préoccupation de la CVX, est sa forte détermination à se considérer comme une communauté apostolique, avec un caractère prophétique, dans son service au peuple de Dieu. Depuis les assemblées mondiales de Nairobi (2003) et de Fatima (2008), la CVX a porté son attention particulièrement sur la nécessité de développer la dimension apostolique de la communauté. Un tel accent est mieux exprimé par la CVX quand elle dit : « nous voulons passer d'une communauté d'apôtres à une communauté apostolique » (*Progressio #65, p. 41*).

Dans ce contexte, cela développe davantage que « la CVX ne souhaite pas être la somme totale des groupes de personnes qui se rassemblent pour prier, parfois pendant des années, sans changer leur vie, sans générer d'actions significatives et sans développer une dimension prophétique sur leurs modes de vie individuelle et communautaire » (*ibidem p. 41*). Maintenant, dans ses rêves et ses efforts, la CVX compte sur la Compagnie de Jésus pour de la coopération et des orientations, ayant reçu le même héritage ignatien, le partageant mutuellement comme deux corps apostoliques avec sa relation, vieille de plusieurs siècles, avec la Société. Le document se poursuit en disant : « de cette façon, une possibilité vraiment importante de coopération avec la Compagnie de Jésus s'ouvre, comprenant la possibilité de discernements communs, de tâches partagées, d'accords apostoliques, de la présence de membres CVX dans les œuvres apostoliques de la Société et vice versa, etc. » (*ibidem p. 42*).

Ces désirs et souhaits sincères de la part de la CVX nous invitent à nous poser la question suivante :

Quelles avenues pour une plus grande collaboration avec la Société de Jésus et vice-versa peuvent être explorées?

Voici une énumération de projets possibles pour la collaboration :

a) collaboration dans la spiritualité ignacienne laïque : il peut être bien utile pour la CVX et les Jésuites de créer une équipe de personnes qui collaboreraient sur l'élaboration plus claire de ce à quoi devrait ressembler une spiritualité ignacienne laïque. Comment la CVX peut gagner inspiration et nourriture/valeur pour sa vocation laïque de spiritualité ignacienne ? La CVXC pourrait aussi étudier les moyens de collaborer avec les œuvres du Secrétariat pour la foi dans la Curie des Jésuites.

b) collaboration pour la formation de la CVX : les Jésuites ont toujours été impliqués dans le travail de formation de la CVX. Peut-être maintenant plus d'équipes conjointes de formateurs et formatrices, c'est-à-dire la CVX et les Jésuites ensemble, pourraient exercer des activités de formation de la CVX, y compris diriger les Exercices Spirituels de la CVX.

c) collaboration dans la Formation des jésuites : la CVX pourrait contribuer à la formation de jeunes jésuites en partageant avec eux la spiritualité ignacienne laïque en théorie mais, aussi, en expérience vécue. Dans ses expériences, la dimension apostolique de nos vocations respectives peut être explorée, précisée et renforcée. Cet apprentissage formerait une base importante pour une future collaboration en mission.

d) collaboration dans les œuvres jésuites aux niveaux non institutionnels : une telle collaboration semble plus viable car il serait plus facile pour les œuvres jésuites de s'adapter aux circonstances de vie des membres de la CVX, comme les limites de temps, les engagements famille/travail, etc. C'est pourquoi les jésuites et la CVX devraient se former mutuellement, de telle sorte qu'ils comprennent et acceptent avec joie des vocations différentes et leurs limites respectives.

e) collaboration dans les œuvres jésuites aux niveaux institutionnels : dans le rapport d'Ibañez, il semble que ce niveau de collaboration semble être un minimum actuellement, peut-être seulement 10 % des membres de la CVX. Maintenant, il s'agit d'une zone où la CVX locale/nationale, avec l'aide des provinciaux et les directeurs d'œuvres jésuites, pourrait étudier des voies de collaboration à long terme. Puisque le travail institutionnel entraînerait probablement la législation civile en matière d'emploi, qualifications, etc., la collaboration peut devenir parfois difficile. Aussi, assez fréquemment, des conditions d'emploi comme les salaires, les heures de travail, etc., ne peuvent pas servir d'incitations pour une collaboration institutionnelle. Mais, en dépit de ces contraintes, la présence à long terme des membres de la CVX dans les institutions jésuites pourrait très certainement ajouter les valeurs du témoignage et de l'efficacité apostolique.

f) collaboration dans la création de nouvelles œuvres apostoliques CVX : le livre d'Ibañez mais, aussi, la vidéo de la CVX sur ses œuvres apostoliques, témoigne de l'issue positive pour la CVX de se considérer comme un corps apostolique. Il semblerait que l'identité de la CVX comme un corps apostolique serait renforcée encore plus si certaines communautés locales/nationales créaient et soutiendraient de nouvelles petites œuvres apostoliques dans leurs secteurs ou régions. Des services tels que ceux pour les pauvres, les nécessiteux, les marginalisés, etc. créeraient nécessairement un lien apostolique fort parmi les membres de la CVX de la région. En outre, ces œuvres deviendraient l'occasion pour la CVX d'inviter de nouveaux collaborateurs à s'impliquer et, même, à devenir d'éventuels membres de la communauté. De plus, des jésuites pourraient être invités à s'impliquer dans des œuvres de la CVX. La Société s'est engagée à ce type de collaboration avec d'autres, comme a été exprimé très clairement par les pères généraux Kolvenbach et Nicolás.

g) collaboration avec les trois nouveaux secrétariats créés par le Père général Nicolás : les trois secrétariats sont : i) pour la promotion de la foi ; ii) pour la justice sociale et l'écologie ; iii) pour la collaboration avec les autres. Ces secrétariats sont situés dans la Curie des Jésuites à Rome et seraient des canaux extrêmement utiles de collaboration avec la Compagnie de Jésus et vice versa. Étant donné que chaque secrétariat a de nombreux contacts avec les œuvres jésuites dans le monde entier, ils peuvent servir comme point d'entrée utiles pour la planification apostolique et la croissance de la CVX. Éventuellement, le vice-assistant ecclésiastique à la CVX (Luke Rodrigues SJ) pourrait jouer un rôle important dans l'ouverture et la facilitation d'un dialogue constructif entre la CVX et les secrétariats.

Conclusion

Le thème de l'Assemblée mondiale du Liban « De nos racines jusqu'aux frontières » ouvre grande la porte à la CVX pour la collaboration avec les autres. Le grand besoin de la CVX de se développer davantage comme un corps apostolique semble révélateur d'un profond désir pour une plus grande immersion et implication dans la vie des autres, surtout les pauvres et les défavorisés. En même temps, l'énormité de la mission de Dieu devient évidente et la pauvreté de nos limites dans la mission nous confronte. Cela pourrait bien être un signe de l'Esprit afin de nous tourner vers les autres pour collaborer avec nous et nous avec eux, pour servir le peuple de Dieu. En quelque sorte, cette réalité nous amène à faire face à cette vérité qu' : **il n'y a pas d'avenir sans collaboration.**

Merci.